

Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2023

Près de la moitié (46 %) des bacheliers 2019 inscrits en 1^{ère} année de licence (L1) à la rentrée suivante ont obtenu leur diplôme en 3 ou 4 ans. Ce taux est un peu plus élevé pour les femmes (50 %), les bacheliers généraux (52 %) et atteint 75 % pour les détenteurs d'une mention « Très bien » au baccalauréat. Il varie selon les disciplines en licence : plus élevé en droit - sciences politiques, le taux de réussite en 3 ou 4 ans est moindre en sciences - santé ou en administration économique et sociale. Après la forte baisse observée à la session 2022, le taux de passage des néo-bacheliers en 2^{ème} année de licence, ou de formation de santé pour les inscrits en LAS, est en hausse de 3,8 points à la session 2023, à 47,8 %. Ce taux de passage en 2^{ème} année était en baisse depuis la session 2020, marquée par la crise sanitaire.

Après trois sessions marquées par une hausse de la réussite en licence, les taux en trois et quatre ans sont en baisse

Parmi les bacheliers 2019 inscrits en 1^{ère} année de licence (L1) à la rentrée suivante, 34,3 % ont obtenu leur diplôme (licence générale ou licence professionnelle) à la session 2022 à l'issue des trois années de formation et 11,4 % l'ont obtenu après une année additionnelle. Le taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans s'élève ainsi à 45,7 %, soit une baisse de 1,2 point par rapport à celui des bacheliers 2018. La baisse de la réussite est liée à l'évolution du taux de réussite en 3 ans entre les sessions 2021 et 2022 (-1,3 point), puisque le taux en 4 ans a augmenté de 0,1 point.

Le taux de réussite en 3 ans des étudiants qui n'ont pas changé de groupe disciplinaire en cours de cursus (94 % des bacheliers 2019 inscrits en licence) est plus élevé (+1,1 point) que celui de l'ensemble des inscrits (45,0 %).

Des différences de réussite importantes selon la série du baccalauréat obtenu

Les taux de réussite en licence varient fortement selon la série du baccalauréat obtenu. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat général (82,7 % des bacheliers 2019 inscrits en L1) sont 39,6 % à valider leur diplôme de licence en 3 ans et 52,2 % en 3 ou 4 ans. Parmi eux, ce sont les bacheliers scientifiques qui réussissent le mieux (54,8 %), suivis des bacheliers « Économique et social » (53,4 %) et des bacheliers littéraires (45,7 %).

À l'opposé, seuls 17,6 % des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique (12,7 % des bacheliers inscrits) obtiennent leur licence en 3 ou 4 ans et 7,7 % des bacheliers professionnels (4,6 % des bacheliers inscrits). La baisse globale du taux de réussite en 3 ou 4 ans n'est imputable qu'aux bacheliers généraux puisque les taux de réussite des bacheliers technologiques et professionnels sont inchangés par rapport à ceux des bacheliers 2018.

Le taux de réussite en licence augmente avec la mention obtenue au baccalauréat

Parmi les étudiants ayant eu une mention « Très bien » au baccalauréat, 74,9 % réussissent leur licence en 3 ou 4 ans. Ce taux est moins élevé pour ceux ayant obtenu une mention « Bien » (68,7 %) ou « Assez bien » (54,2 %).

Réussite à la licence en trois ou quatre ans des bacheliers 2019 inscrits en L1 à la rentrée 2019, selon leurs caractéristiques (en %)

Caractéristiques	Part des inscrits	Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ou 4 ans
Homme	39,1	27,4	38,4
Femme	60,9	38,7	50,5
Série baccalauréat			
Littéraire	18,6	34,0	45,7
Économique et Social	33,3	40,5	53,4
Scientifique	30,8	41,9	54,8
Ensemble bac général	82,7	39,6	52,2
Techno STMG (1)	6,5	8,1	13,8
Autres bacs techno.	6,2	13,9	21,5
Ensemble bac techno.	12,7	10,9	17,6
Ensemble bac pro.	4,6	4,9	7,7
Mention obtenue			
Très bien	6,6	66,4	74,9
Bien	14,6	57,1	68,7
Assez bien	26,6	41,0	54,2
Passable 1 ^{er} groupe	34,3	23,1	34,8
Passable 2 nd groupe	14,3	12,2	21,0
Inconnue	3,5	28,4	39,2
Origine sociale			
Très favorisée	28,7	41,6	53,8
Favorisée	14,4	36,4	48,0
Assez défavorisée	29,2	33,0	44,3
Défavorisée	23,1	27,3	38,1
Non réponse	4,6	25,8	35,4
Ensemble	100	34,3	45,7

(1) Sciences et technologies du management et de la gestion
Source : MESR-SIES, système d'information SISE

Les étudiants sans mention réussissent moins bien que la moyenne avec un taux de réussite en 3 ou 4 ans de 34,8 % pour ceux qui ont eu leur baccalauréat directement (1^{er} groupe) et de seulement 21,0 % pour ceux qui ont obtenu

leur baccalauréat à l'issue des épreuves de rattrapage (2nd groupe).

Les femmes (plus de six néo-bacheliers 2019 inscrits en L1 sur dix) obtiennent beaucoup plus souvent leur diplôme de licence en 3 ans ou en 4 ans que les hommes (50,5 % contre 38,4 %). Cela s'explique en partie par un meilleur profil scolaire moyen : les étudiantes sont plus nombreuses à détenir un baccalauréat général (+3,6 points) et ont plus souvent obtenu une mention « Très bien » ou « Bien » au baccalauréat (+9,1 points).

Par ailleurs, l'origine sociale a une influence importante sur la réussite des étudiants : 53,8 % des étudiants issus d'un milieu social « très favorisé » obtiennent leur diplôme en 3 ou 4 ans, contre 38,1 % de ceux issus d'un milieu social « défavorisé ».

Les étudiants en droit et sciences politiques réussissent plus souvent leur licence que les étudiants en sciences - santé

Les taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans des bacheliers 2019 varient également avec le groupe disciplinaire d'inscription en L1 : de 47,3 % pour les étudiants inscrits en droit - sciences politiques à 43,8 % en sciences - santé.

Réussite à la licence en trois ou quatre ans des bacheliers 2019 inscrits en L1 à la rentrée 2019, selon leur discipline d'inscription en L1 (en %)

Discipline L1	Part des inscrits	Part des bacheliers généraux	Part des mentions "bien" et "très bien" au baccalauréat	Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ou 4 ans
Droit, sciences politiques	18,6	86,8	28,1	33,8	47,3
Sciences économiques, AES	13,6	82,0	18,0	34,7	45,8
<i>dont sciences économiques</i>	9,6	86,8	21,5	36,7	48,3
<i>dont AES</i>	3,9	70,1	9,3	29,8	39,6
Arts, lettres, langues, SHS	41,4	78,8	21,3	35,8	45,7
<i>dont psycho</i>	6,2	79,0	18,2	33,5	46,6
<i>dont langues</i>	13,3	78,8	20,6	30,0	40,4
Sciences-santé	17,0	88,1	21,9	30,3	43,8
STAPS	9,4	82,9	10,9	35,5	46,2
Ensemble	100	82,7	21,2	34,3	45,7

Source : MESR-SIES, système d'information SISE

En sciences économiques - administration économique et sociale (AES), 45,8 % des bacheliers 2019 ont eu leur licence en 3 ou 4 ans. Cependant, seuls 39,6 % de ceux inscrits en AES sont diplômés de licence en 3 ou 4 ans contre 48,3 % en sciences économiques.

En arts, lettres, langues - sciences humaines et sociales, 45,7 % des étudiants inscrits réussissent leur licence en trois ou quatre ans. Dans ce groupe disciplinaire, le taux n'atteint que 40,4 % pour ceux inscrits en langues.

Ces différences s'expliquent en partie par le profil scolaire des étudiants inscrits en L1 dans chaque discipline. C'est en effet en AES que l'on compte le moins de bacheliers généraux (70,1 %) et le moins de mentions « Très bien » ou « Bien » (9,3 %). Au contraire, en droit - sciences politiques, les profils sont parmi les plus favorables avec 86,8 % de bacheliers généraux et 28,1 % de mentions « Très bien » ou « Bien ».

Le taux de passage en 2^{ème} année des néo-bacheliers 2022 est en hausse

À la session 2023, le taux de passage des néo-bacheliers en 2^{ème} année de licence ou de formation de santé pour les étudiants en licence accès santé (L.AS), est de 47,8 % (dont 1,5 % en santé). Il varie de 2,7 points selon les regroupements disciplinaires, de 45,9 % en sciences et techniques des activités physiques et sportives à 48,6 % en sciences - santé, disciplines dans lesquelles 5,6 % des néo-bacheliers accèdent aux formations de santé.

Le taux de passage en 2^{ème} année augmente par rapport à la session 2022 (+3,8 points) alors qu'il diminuait depuis la session 2020 (cohorte 2019 - 53,5 %). Cette session ayant été marquée par une augmentation des passages en 2^{ème} année dans le contexte de la crise sanitaire. Par rapport à la cohorte 2018, le taux de passage en 2^{ème} année des néo-bacheliers 2022 est en hausse (+2,3 points). Le taux de redoublement (25,4 %) en 1^{ère} année stagne (-0,6 point). Plus d'un néo-bacheliers 2022 sur quatre s'est réorienté dans une autre formation que la licence à la rentrée 2023 (11,4 %) ou ne s'est pas réinscrit dans l'enseignement supérieur (15,3 %).

Justine KLIPFEL
MESR-SIES

En complément des taux nationaux, les taux de réussite et de passage, ainsi que les valeurs ajoutées (cf. infra), sont présentés dans les tableaux annexes par établissement et par discipline. La formation de la licence se fait en trois années après le baccalauréat (L1, L2, L3). Pour la L3, les étudiants peuvent choisir de poursuivre en licence professionnelle (LP). Le diplôme de « licence » désigne à la fois le diplôme de LP et de licence générale (LG). Les indicateurs de réussite et de parcours en licence sont déclinés par discipline et université. Chaque discipline et chaque université possède sa propre population étudiante. Or la probabilité de réussite (ou de passage) est fortement corrélée aux caractéristiques sociodémographiques de l'étudiant (sexe, âge, origine sociale) et à son parcours antérieur (série du baccalauréat, mention obtenue, âge au moment de son obtention et ancienneté de son obtention). Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par discipline dans chaque établissement, mesurant la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. La « valeur ajoutée » calculée par établissement correspond à l'écart entre le taux observé et le taux simulé. Cet indicateur permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants. Complémentaire à l'indicateur brut, il n'apporte néanmoins aucune information sur l'origine du niveau de la valeur ajoutée qui peut tenir tout autant de caractéristiques non observables des étudiants que de facteurs propres à l'établissement (dont les modalités de notation par exemple).

Pour en savoir plus :

Note Flash n°23.26 « [Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2022](#) », MESR-SIES, novembre 2023.

Note Flash n°22.30 « [Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2021](#) », MESR-SIES, novembre 2022.